

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 21 octobre 2016	N° 2016-657

Convocation du 14 octobre 2016

Aujourd'hui vendredi 21 octobre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Alain DAVID
Mme Anne BREZILLON à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Max GUICHARD
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Nathalie DELATTRE
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Thierry MILLET à M. Dominique ALCALA
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à M. Didier CAZABONNE à partir de 12h15
M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT à partir de 11h50
M. Patrick PUJOL à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h25
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne WALRYCK jusqu'à 10h30
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Christine BOST à partir de 12h20
M. Jean-Pierre TURON à M. Michel HERITIE jusqu'à 11h15
M. Erick AOUIZERATE à M. Didier CAZABONNE jusqu'à 10h20
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Florence FORZY-RAFFARD jusqu'à 10h10
Mme Brigitte COLLET à Mme Chantal CHABBAT jusqu'à 10h15
M. Jean-Louis DAVID à Mme Emmanuelle CUNY jusqu'à 10h20
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 11h40
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Anne WALRYCK à partir de 11h45
M. Marik FETOUH à M. Yohan DAVID à partir de 11h50
Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUH jusqu'à 10h10
M. Jacques GUICHOUX à Mme Isabelle BOUDINEAU à partir de 11h50
Mme Martine JARDINE à M. DELLU jusqu'à 10h45 et à partir de 11h50
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 9h45
Mme Christine PEYRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h55
Mme Arielle PIAZZA à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 10h40
M. Fabien ROBERT à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h15
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h35
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 11h30 et M. Jacques PADIE à partir de 11h50

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 21 octobre 2016	Délibération
	Direction générale Numérique et systèmes d'information Direction de l'assistance et de l'offre de service	N° 2016-657

Accompagnement à la mise en œuvre des services Microsoft
Marché Union des groupements d'achats publics (UGAP) - Autorisation de signature

Monsieur Alain TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 2016-269 du Conseil métropolitain du 29 avril 2016, vous avez autorisé la signature d'un contrat avec Microsoft via l'Union des groupements d'achats publics (UGAP).

Constatant l'obsolescence de versions dans certaines structures (systèmes d'exploitation, suites bureautiques, bases de données), ce contrat de licence a intégré les contrats existants des communes ayant mutualisé le numérique et les systèmes d'information et de Bordeaux Métropole afin de construire progressivement une offre de services intégrant une gamme d'usages nouveaux (boîte aux lettres électronique hébergée, un accès à l'intranet, partage de documents, nouvelle suite bureautique...).

Ainsi, sont intégrés des services favorisant le travail en mobilité, l'usage de la visioconférence en ligne économe en déplacement, ou encore des outils de travail collaboratifs entre les agents des communes, de Bordeaux Métropole, des pôles territoriaux ou des partenaires de projets.

Sur la base du périmètre actuel, 8500 agents pourront ainsi disposer à minima d'une boîte aux lettres électronique hébergée et d'un accès à l'intranet de leur collectivité, ou à de nouveaux services collaboratifs avec la possibilité d'ouvrir les documents partagés.

Les 5500 agents équipés d'un poste informatique bénéficieront d'une nouvelle suite bureautique facilitant l'échange de documents et d'outils collaboratifs tels que la messagerie instantanée.

Plusieurs chantiers doivent être engagés pour déployer ce nouveau contrat. Une première phase traitera en priorité d'ici fin 2016 la gestion de l'obsolescence des systèmes d'exploitation toujours sous Windows XP, ceci présentant des risques importants de sécurité.

Après une expérimentation, une seconde phase en 2017 s'attachera à la mise à niveau des suites bureautiques et à la formation des agents à ces nouveaux outils.

Le plan de formation adapté sera mis en œuvre et pourra être renforcé par la mise à disposition de cours et tutoriels en ligne négociée dans le cadre du contrat et s'appuiera aussi sur l'école interne de la Métropole.

Enfin, le déploiement des nouveaux usages collaboratifs fera l'objet d'une expérimentation, puis d'un déploiement progressif suivant les souhaits des collectivités et la capacité à faire du service commun.

Ce vaste chantier de déploiement implique d'analyser les impacts de ce changement d'environnement numérique sur les 820 applications opérées maintenant par la métropole, de coordonner et cadencer les travaux en lien avec les programmes de convergence applicative et de transformation des systèmes

d'information, d'intervenir sur chacun des 5500 postes pour effectuer les mises à jour et accompagner l'agent dans ce changement.

Un accompagnement global et à fort niveau d'expertise est nécessaire pour conduire cette opération.

Aussi, dans ces conditions, il vous est proposé de négocier avec MCS via l'UGAP sur ce contrat de service global pour un montant de 620 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les conditions pour contractualiser avec l'UGAP pour la signature d'un contrat sont réunies,

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à contractualiser via l'UGAP un contrat avec la société MCS pour un montant maximum de 620.000 € TTC,

Article 2 : La dépense résultant du présent accord sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget des exercices correspondants au chapitre 20 comptes 2031, fonction 020 (service commun) – opération 05P045O011 DAOS-postes et environnement de travail.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur DELLU, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 octobre 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 26 OCTOBRE 2016	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué,
PUBLIÉ LE : 26 OCTOBRE 2016	Monsieur Alain TURBY